

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FEUX DE FORÊT

Cahors, le 17 juin 2022

Appel à la vigilance de chacun

L'état de sécheresse de la végétation et les conditions météorologiques actuelles maintiennent un risque relativement élevé d'incendie de forêt dans le département.

9 feux sur 10 sont d'origine humaine et pourraient donc être évités. En cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture ou en bord de route, une étincelle dans un champ ou un jardin peuvent suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes seulement.

Un simple geste qui peut avoir de graves conséquences sur la nature, détruire des habitations, des entreprises et des campings, tuer des animaux et même menacer des vies humaines.

Ayons les bons réflexes, surtout en cette période de sécheresse :

- jeter ses mégots dans un cendrier, rester vigilant aux cendres incandescentes, surtout en voiture ;
- installer son barbecue sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer ;
- bricoler loin de la végétation ;
- entretenir et débroussailler son jardin tout au long de l'année.

Au-delà de ces réflexes, la vigilance de chacun est nécessaire pour éviter toute prise de risque.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : <https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

Pôle de la communication interministérielle de l'État

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16
marine.tudal@lot.gouv.fr
pref-communication@lot.gouv.fr

Place Chapou
46009 Cahors Cedex